



Séance extraordinaire du conseil

Mercredi le 18 janvier à 18h00

Avis de convocation

Les membres du conseil sont convoqués par le directeur général et secrétaire-trésorier à une séance extraordinaire qui aura lieu le 18 janvier à 18h00 en la salle du conseil, lieu desdites séances du conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles (Québec) J0T 2M0.

Les points de l'ordre du jour à traiter sont, à savoir:

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire;
2. Réception de l'avis de convocation;
3. Adoption prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017;
4. Adoption du Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019;
5. Période de questions.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 18e jour de janvier 2017.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Pierre Gagnon